



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 128 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE durant la pandémie, les gouvernements canadien et québécois ont suspendu les intérêts sur les prêts étudiants;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 1^{er} avril 2023, le gouvernement fédéral a pérennisé cette mesure en suspendant définitivement les intérêts des prêts étudiants;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a transféré au gouvernement du Québec 175 millions \$ afin d'annuler les frais d'intérêts et qu'uniquement 75 millions de cette somme ont été alloués au programme d'Aide financière aux études (AFE);

CONSIDÉRANT QU'aucun montant n'a été alloué à l'annulation des frais d'intérêts des 380 000 diplômés québécois alors que le taux d'intérêts sur ces prêts est présentement à 7,7 %;

CONSIDÉRANT QU'un diplômé québécois ayant un prêt étudiant de 41 000 \$ verse mensuellement 250 \$ en intérêts et 250 \$ en capital;

CONSIDÉRANT QU'il y a deux classes de diplômés au Canada, puisque depuis le 1er avril 2023, seuls les diplômés québécois paient des intérêts sur leur prêt étudiant;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a les moyens financiers d'annuler les intérêts sur ces prêts ou de réduire le capital de ces prêts tout en bonifiant l'AFE grâce au transfert fédéral de 940 millions \$;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement n'a toujours pas expliqué où sont allés les 940 millions \$ destinés à la bonification de l'AFE ;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de retourner les fonds destinés à la bonification de l'AFE et de retourner les sommes destinées à la réduction de la dette des diplômés québécois.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Marwah Rizqy
Députée de Saint-Laurent

16 octobre 2023

Date de signature de l'extrait